

Référentiel de certification – Agent cynophile de sécurité et de prévention

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>1. Prévenir les risques professionnels du métier</p> <p>A1.1 Anticipation des risques portant atteinte au site et aux personnes du site</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des moyens appropriés - Mise en place des dispositifs de protection adaptés - Alerte et information - Pratique des gestes élémentaires de premiers secours 	<p>C1.1</p> <p>Mettre à disposition sur le site des moyens appropriés de lutte contre les risques en mettant en place, pour soi-même et les personnes dans son environnement, les dispositifs permettant leur protection, en alertant et en informant, en pratiquant le cas échéant des gestes de premier secours conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS, pour assurer la mise en sécurité du site et des personnes</p>	<p>ME1.1</p> <p>Mise en situation d'accident du travail simulée (action / analyse), évaluant C1.1.</p> <p>Entretien avec le formateur, le candidat devra répondre à un questionnaire simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST.</p>	<p>CE1.1</p> <p>De l'attestation SST en fonction des résultats de la grille d'évaluation de certification des connaissances INRS.</p>

<p>A1.2 Identification des situations à risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des mesures de prévention selon les niveaux de risques - Identification des différentes alarmes et leur fonctionnement - Respect des dispositions réglementaires en matière de risque professionnel - Prise en compte du PC (radio, matériel, ...) 	<p>C1.2.</p> <p>Evaluer la situation en observant l'environnement, en identifiant les dysfonctionnements et la dangerosité, en constatant les conséquences humaines/matérielles permettant de mobiliser les techniques appropriées d'intervention et de réagir de manière appropriée tout en se mettant en sécurité afin d'éviter une dégradation de la situation, le cas échéant en attendant du renfort</p>	<p>ME1.2</p> <p>QCU (questionnaire à choix unique) évaluant C1.1 à C1.5. Ecrit / 1 heure.</p> <p>Le candidat répond à 50 questions portant sur la reconnaissance des situations à risque et les moyens de les prévenir et gérer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - code de procédure pénale lors des missions de sécurité et de sûreté ; - prévention juridique et environnement, stratégique ; - législation du travail ; - prévention des risques incendie et électriques ; - gestion des risques ; - gestion des conflits ; - sensibilisation aux risques terroristes ; - structure des traitements (événementiel) ; - station de télésurveillance, systèmes de sécurité électroniques ; - surveillance et gardiennage comportement vis-à-vis du client. 	<p>CE1.2</p> <p>L'évaluation du QCU est réussie à hauteur de 60% de réponses justes (avec une moyenne générale de 12/20)</p>
--	---	---	--

<p>A1.3 Gestion des situations à risque électrique et d'incendie</p> <p>Risque électrique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observation - Analyse et réaction - Mise en sécurité - Intervention si possible - Prévention - Coupure de la source d'énergie <p>Risque incendie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des différentes alarmes et leur fonctionnement - Préparation de l'intervention des forces de secours extérieurs 	<p>C1.3.</p> <p>Gérer le risque (incendie, électrique) en observant l'environnement (complexité des lieux, des matériels, la hauteur de bâtiment), en choisissant le moyen et le matériel d'intervention approprié afin de réagir rapidement dans le cas d'une électrisation, électrocution des publics et d'avertir les forces d'intervention appropriées, les secours, tout en restant soi-même en sécurité</p>	<p>ME1.3 Etude de cas évaluant C1.1 à C1.5. Selon la situation simulée par le jury auquel le candidat doit faire face en conditions réelles, ce dernier dans un premier temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - évalue les situations à risques - identifie la nature du risque - présente pour chacune les mesures de prévention : <ul style="list-style-type: none"> * risques électriques * risques incendie * comportement suspect * colis suspect * intrusion * situations conflictuelles dégradées * risque terroriste. <p>Dans un second temps, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - alerte les renforts (secours, police, etc.) selon la situation - réagit face aux risques - évite ou contrôle le danger. 	<p>CE1.3</p> <p>Concernant le risque incendie/électrique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat explique les risques (notamment électriques, de l'incendie, etc.), la dangerosité et les conséquences sur l'être humain - L'évaluation des situations à risques est correcte et rapide - L'identification des mesures de prévention est correcte et rapide (localisation des alarmes incendie sur le site, etc.) - Le contrôle des extincteurs est réalisé - Le candidat applique les consignes de sécurité spécifiques sur le site - Le candidat explique le fonctionnement et utilise les moyens de lutte (notamment première intervention contre l'incendie, les accidents électriques, etc.) et les dispositifs de protection du travailleur isolé (DATI, PTI...)
---	---	--	---

			<ul style="list-style-type: none"> - Les réactions prises de lutte contre l'incident/l'événement extérieur sont pertinentes et rapides - Le candidat utilise les dispositifs de protection du travailleur isolé (DATI, PTI...) - Le candidat reste vigilant en toute circonstance et adopte le comportement approprié à la situation
<p>A1.4 Gestion des situations interpersonnelles à risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des conflits - Action en état de nécessité conformément au cadre légal - Identification des principaux comportements conflictuels - Adaptation de sa posture - Gestion de ses émotions - Mise en place des techniques verbales et gestuelles adaptées - Identification et évaluation de la dangerosité des situations conflictuelle - Application des différentes techniques de gestion du stress - Protection, riposte et maîtrise de façon proportionnée face à une agression 	<p>C1.4.</p> <p>Gérer la dégradation d'une situation conflictuelle en observant le comportement de l'individu ou du groupe d'individus et l'environnement, en évaluant la dangerosité de la situation, en adaptant sa posture, sa gestuelle et sa communication lors de la prise de contact, pour, soit riposter de façon proportionnée et réglementaire en cas d'agression, soit désamorcer/contrôler le conflit en attendant les renforts le cas échéant</p>		<p>Concernant les conflits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat explique comment gérer la situation dégradée dans le cadre réglementaire (communication, posture, riposte, état de nécessité, etc.) - Le candidat canalise son stress, gère ses émotions - Le candidat mobilise les techniques relationnelles (verbales et gestuelles) - Si nécessaire, le candidat réalise les techniques pour maîtriser physiquement (posture, protection et mise en sécurité individuelle) l'individu contrevenant

<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle du conflit en attendant du renfort <p>A1.5 Gestion du risque terroriste</p> <p>Prévention du risque terroriste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détection et prévention face aux menaces terroristes - Définition de la menace terroriste et identification de son mécanisme - Identification des différents modes opératoires - Identification des niveaux des risques associés au terrorisme - Identification des différents matériels utilisés dans des actions terroristes - Utilisation des réflexes appropriés et matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes <p>Réaction face au risque terroriste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décision des mesures appropriées et diriger à son niveau les opérations envisagées pour les réduire les conséquences de la situation - Facilitation de l'intervention des forces de l'ordre - Sécurisation d'une zone 	<p>C1.5.</p> <p>Gérer le risque terroriste, en identifiant le mode opératoire et les matériels utilisés lors de l'action terroriste, en mettant en sécurité les publics présents dans la zone, en choisissant la mesure appropriée permettant de transmettre les informations aux forces de l'ordre et de faciliter leur intervention, en portant si nécessaire assistance aux victimes en leur donnant notamment les premiers secours tactiques jusqu'à l'arrivée des secours, afin de réagir face au risque terroriste et de réduire les conséquences de la situation</p>		<ul style="list-style-type: none"> - La sécurité pour soi-même et pour autrui est prise en compte. <p>Concernant le risque terroriste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat repère les attitudes des terroristes présumés, identifie leur moyens et techniques d'action - il transmet l'information aux services de police et de facilite leur intervention par la sécurisation des zones et des personnes - Le candidat est capable de mettre en œuvre le secourisme tactique - La sécurité pour soi-même et pour autrui est prise en compte.
--	---	--	--

2. Assurer ses missions de sécurité dans une démarche de conformité réglementaire

A2.1 Réalisation d'une ronde de surveillance

- Repérage et positionnement dans les locaux
- Organisation d'un circuit de ronde
- Identification des événements et consignes particulières
- Observation et signalement des dysfonctionnements (transmission orale et rédaction d'alertes)

C2.1

Réaliser une ronde de surveillance, en repérant et se positionnant efficacement dans les locaux, en organisant des circuits en tenant compte des événements et consignes particulières, en observant et en signalant tout dysfonctionnement conformément à la réglementation en vigueur, afin de satisfaire sa mission de surveillance

ME2 :

Les 2 épreuves se déroulent simultanément en binôme où 1 des 2 candidats se trouve à réaliser l'épreuve « ronde » dont la situation contextualisée correspond à l'épreuve « PC », et inversement.
Chaque candidat tire au sort son scénario.

ME2.1 : Epreuve « ronde » : le cas de pratique est tiré au sort par le candidat parmi une dizaine de situations contextualisées (fuite d'eau, intrusion, comportement suspect, etc.)

ME2.1

Epreuve « ronde » évaluant C2.1 :

- Prise en compte des matériels de ronde et utilisation des dispositifs électroniques correspondant à la situation évaluée : test lampes et contrôle des différents tableaux de signalisation, essai des moyens de communication
- Application des procédures propres au site et des consignes du hiérarchique ou du PC ou lors de la passation de relai entre rondiers
- Respect des étapes de gestion de la ronde
- Gestion de l'intervention : respect de la procédure d'identification et de contrôle des accès
- Réalisation dans un souci d'optimisation des délais du contrôle de sécurité puis application de mesures conservatoires ou de précaution (selon le cas)

<p>A2.2 Accueil physique et téléphonique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil et prise d'informations - Transmission des informations - Rédaction de rapports d'alerte et d'information - Recensement des actions menées <p>A2.3 Gestion de l'accès au site</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des personnes et des matériels - Régulation des flux entrants et sortants 	<p>C2.2</p> <p>Assurer un accueil physique et téléphonique de qualité en sécurité privée, en transmettant des informations adaptées aux situations professionnelles, en remontant les informations nécessaires et en rédigeant un rapport circonstancié susceptible d'être présenté aux forces de l'ordre le cas échéant, en utilisant les outils bureautiques et les logiciels en sécurité privée, dans le respect de la réglementation d'usage en sécurité privé, du code de déontologie, des procédures et des consignes communiquées par le hiérarchique</p> <p>C2.3</p> <p>Gérer l'accès au site, en identifiant le personnel, les visiteurs et les véhicules ou marchandises, en régulant les flux entrants et sortants, et en</p>	<p>ME2.2 : Epreuve « PC » : le cas de pratique est tiré au sort par le candidat parmi une dizaine de situations contextualisées (fuite d'eau, intrusion, comportement suspect, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Transmission orale (langage clair et adapté à l'interlocuteur) puis écrite des alertes et des informations (renseignement des registres et tout autre de liaison correspondant à la situation évaluée, traçabilité des actions menées) - La sécurité pour soi-même et pour autrui est prise en compte <p>Epreuve « PC », évaluant C2.2 à C2.5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte d'un poste de sécurité et de ses moyens techniques : test lampes et contrôle des différents tableaux de signalisation, essai des moyens de communication - Application des procédures et consignes - Repérage sur le site - Gestion des appels (optimisation du temps de traitement de la demande) - Application des mesures conservatoires - Transmission orale (langage clair et adapté à l'interlocuteur) des alertes et des informations, puis à l'écrit
--	---	--	--

<ul style="list-style-type: none"> - Vérification des zones d'accès autorisées - Transmission d'informations 	<p>identifiant les zones d'accès autorisées, en respectant les process qualité (communication, gestion documentaire, systèmes électroniques, systèmes d'information) du client et de l'entreprise prestataire, afin d'autoriser la circulation dans les meilleurs délais</p>		<p>(Compte rendu précis/concis/exploitable, renseignement des registres et tout autre de liaison correspondant à la situation évaluée, traçabilité des actions menées)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La sécurité pour soi-même et pour autrui est prise en compte
<p>A2.4 Contrôle des personnes et matériels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des situations - Application des consignes et respect des droits fondamentaux - Palpation de sécurité - Inspection du matériel 	<p>C2.4</p> <p>Contrôler les personnes et les matériels, en identifiant les situations et en appliquant les consignes adéquates dans le respect des droits fondamentaux des personnes, en réalisant une palpation de sécurité et en inspectant visuellement le matériel, afin de prévenir des incidents, des accidents, des actes malveillants</p>		
<p>A2.5 Gestion de la présence des personnes et matériels non autorisés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maitrise d'un individu - Retrait ou immobilisation des véhicules ou marchandises 	<p>C2.5</p> <p>Gérer la présence de personnes et matériels non autorisés le cas échéant, en maîtrisant un individu dans le respect de la réglementation en vigueur, et en procédant au retrait ou à l'immobilisation des véhicules ou marchandises, afin de garantir la sécurité des lieux et assurer l'application des mesures réglementaires</p>		

3. Intervenir en équipe cynophile

A3.1 Réalisation d'entraînements pratiques et réguliers avec son chien

- Pratique des techniques d'obéissance
- Préparation aux environnements d'intervention
- Développement de la maîtrise, de la sociabilité et du transport

A3.2 Préparation d'une intervention avec l'usage d'un chien

- Choix du matériel cynotechnique
- Adaptation du degré d'intervention du chien

C3.1

Réaliser des entraînements pratiques et réguliers avec son chien, en pratiquant les techniques d'obéissance, en le préparant à différents environnements intérieurs et extérieurs (escaliers, obstacles, terrain vague, gares) et aux différents bruits (claquements, tirs, ...) par l'aguerrissement du chien, en développant sa maîtrise, sa sociabilité et son transport, afin d'assurer une parfaite opérationnalité du chien quel que soit le milieu de travail

C3.2

Préparer une intervention, en identifiant les situations d'intervention, en choisissant les différents matériels cynotechniques adaptés, et en s'assurant du respect de la loi afin d'agir de manière proportionnée et d'adapter le degré d'intervention du chien

ME3.1

Mise en situation professionnelle de jour. Le candidat réalise une intervention permettant d'évaluer :

- l'obéissance du chien,
- la détection d'un individu en extérieur
- le comportement du chien et du maître lors du test caractériel en mordant et en frappe muselée.

ME3.1

Le binôme maître/chien trouve l'individu caché, il intervient de manière appropriée face à la situation proposée, sans se mettre en danger et dans le strict respect de la réglementation.

Le candidat est évalué sur sa capacité à conduire le chien qui doit défendre son maître : le chien est calme, la laisse est détendue et se laisse manipuler, il suit au pied correctement son conducteur, il exécute les positions (assis, couché, debout, couché muselé, franchissement d'obstacles...).

Le candidat est évalué sur sa maîtrise de l'animal lors de la frappe muselée ou de l'action mordante. Le candidat analyse de la situation de manière pertinente et adapte son intervention dans le strict respect de la réglementation.

<p>A3.3 Réalisation d'une intervention avec l'usage d'un chien</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observation du chien et interprétation des réactions - Détection des personnes et objets <p>A3.4 Entretien du chien</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des formalités d'identification du chien - Réalisation des tâches liées à l'hygiène, l'habitation, au déplacement, à l'entretien, l'alimentation, aux soins et à la prévention des maladies, à la psychologie, aux comportements, à la morphologie et l'anatomie 	<p>C3.3</p> <p>Réaliser une intervention avec l'usage d'un chien dans le respect de la réglementation en vigueur, en mettant en œuvre les différentes situations de préparation du chien, en observant le chien et en interprétant ses réactions, et en détectant des personnes et objets pouvant porter préjudices aux personnes ou aux biens, pour anticiper une situation anormale, dangereuse ou conflictuelle</p> <p>C3.4</p> <p>Entretenir un chien, en respectant les dispositions du code rural et de la législation sur les chiens dangereux et de la légitime défense et en possédant les formalités d'identification de son chien, en garantissant le bien-être de l'animal en matière d'hygiène, d'habitation, de déplacement, d'entretien, d'alimentation, de soins et prévention des maladies, de psychologie, de comportements, de morphologie et d'anatomie, afin de garantir la détention avec l'attention réglementaire</p>	<p>ME3.2 Mise en situation professionnelle de nuit.</p> <p>Le candidat réalise une intervention permettant d'évaluer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mobilisation des compétences techniques pendant la mise en situation du binôme maître/chien - l'intervention dans le cadre réglementaire <p>ME3.3 Epreuve écrite</p> <p>Le candidat répond à un QCM comprenant des questions relatives à la biologie (20 questions) et à l'aspect juridique et réglementaire du métier (20 questions).</p> <p>L'épreuve écrite, sur table, est organisée pour évaluer les capacités du candidat à rédiger un rapport circonstancié.</p>	<p>ME3.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - La législation et la réglementation propre à l'activité de l'agent cynophile de sécurité - Les dispositions du code rural et de la pêche relatives aux conditions de détention et d'entretien des chiens sont correctement appliquées - Conditions d'intervention avec son chien dans le respect de la légitime défense <p>ME3.3</p> <p>Obtention de 50% de bonnes réponses à chaque partie de l'évaluation écrite</p>
--	--	--	--